



Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

**Le**  
**ter**  
**SUD**  
**Solidaire**

## EAS

*Les TER sur les lignes « Villefranche-Lyon-Vienne »,  
« St Etienne-Boen » et « Saint André le Gaz-Grenoble »  
roulent sans contrôleur à bord depuis le 29 août !*

## RDV devant la justice le 10 octobre !

Le 10 octobre, la direction SNCF est convoquée devant le TGI de Lyon suite à la procédure juridique lancée par les CHSCT et le CE de la région Rhône-Alpes. En effet, la direction a pris le risque de lancer depuis le 29 août l'exploitation des TER en EAS (sans contrôleur à bord) sur plusieurs lignes de la région ; c'est une prise de risque car la justice pourrait imposer la suspension de l'exploitation en EAS suite à l'audience du 10 octobre, c'est en tout cas ce qui sera porté par les avocats des CHSCT et du CE.

SUD-Rail s'est battu depuis de longues années contre l'EAS et SUD-Rail pense toujours que cette organisation est une catastrophe pour l'avenir... En effet :

- ⇒ C'est un vrai recul du service offert aux usagers ; ceux-ci étant laissés à l'abandon sur les TER en question.
- ⇒ Cette déshumanisation ne peut que conduire à une dégradation de la sûreté à bord des TER (comme cela s'est passé sur les RER parisiens) : rackets, vols, agressions, dégradations, ...



- ⇒ Les conducteurs sont particulièrement exposés en cas d'accident d'un voyageur (à bord ou lors de la fermeture des portes). Pour rappel, un conducteur s'est déjà retrouvé convoqué devant la justice pour homicide involontaire suite à un accident de personne lors de la fermeture des portes sur un RER circulant en EAS en Ile de France.
- ⇒ Les conducteurs se voient imposer un transfert de la charge de travail jusque là réalisée par le contrôleur qui était présent à bord. Cela pose de vraies questions concernant la concentration nécessaire à la conduite d'un train qui se retrouve mis à mal.
- ⇒ Les contrôleurs vont voir leur métier se sédentariser

.../...

progressivement.

⇒ Le nombre de postes de contrôleurs va fortement diminuer sur la région puisque la direction a annoncé : Moins 21 emplois de contrôleurs dès la phase de lancement (29 août), Moins 37 emplois de contrôleurs lors de la phase 2, Moins 41 emplois. Donc une centaine d'emplois de contrôleurs appelés à être supprimés, voilà la réalité des beaux projets de la direction !

### A qui mentira le plus !

Les vraies raisons sont tellement inavouables que la direction raconte n'importe quoi pour justifier la mise en place de l'EAS.

La direction prétend que cela répondrait aux attentes des usagers... Fumisterie !!!

En effet, plus de 17200 usagers des TER Rhône-Alpins ont signé la pétition lancée par SUD-Rail pour dire NON à l'EAS et la plupart des associations d'usagers se sont positionnées contre cette évolution !

La direction dit aussi que le taux de contrôle actuel sur les TER (un peu plus de 20 %) n'est pas satisfaisant et qu'il était donc nécessaire de déployer une autre organisation. La direction est tellement incompétente (même quand elle essaie de mentir) qu'elle n'a pas fait attention qu'elle avait mis dans le dossier de consultation que le taux de contrôle qu'elle souhaitait sur les TER avec cette nouvelle organisation était de 10%. Quelle blague !

De son côté, Laurent Wauquiez (Pt du Conseil Régional) qui n'avait de cesse de déclarer durant sa campagne électorale que la sécurité à bord des TER serait sa priorité et que le contrôleur jouerait un rôle central aurait mieux fait de se taire. Il restera comme celui qui a RER-iser les TER de Rhône-Alpes et devra en assumer les conséquences !

## *SUD-Rail tient son Congrès...*

Comme tous les 3 ans, SUD-Rail organise son Congrès national. Celui-ci se tiendra du 26 au 30 septembre à Najac dans l'Aveyron.

L'occasion pour les militants de toute la France de se réunir pour faire le bilan des 3 années écoulées, pour définir l'orientation du syndicat pour les 3 années à venir et pour élire le nouveau bureau fédéral qui sera en charge d'animer la fédération SUD-Rail.

**NOUS  
NE NEGOCIERONS  
PAS LE POIDS  
DE NOS CHAINES**



**Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos en temps réel, un réflexe :**

**[www.sudraillyon.org](http://www.sudraillyon.org)**



## **Pensez à vous faire rembourser une partie de vos licences de sport par le CE !**

Nous rappelons que depuis l'an dernier, SUD-Rail a permis que les cheminots prenant des licences dans des associations sportives se voient rembourser une partie de leur licence par le CE.

C'est la période des reprises des clubs en septembre alors pensez à vous rendre aux antennes du CE si vous voulez vous faire rembourser une partie de votre licence.

# **A la SNCF, on marche sur la tête !**

SUD-Rail a posé une DCI régionale concernant notamment la rémunération des cheminots ou encore la situation des effectifs.

En effet, la rémunération des cheminots n'avance plus. Les hausses de salaires sont gelées depuis 2 ans (2015 et 2016) mais quand on regarde sur ces dernières années la rémunération des plus hauts dirigeants de l'entreprise, on constate que eux s'augmentent allègrement !

**N'y-a-t-il pas un problème ?**

Et que dire sur la question des effectifs !!! Alors que les agents galèrent pour assurer le service public tant les suppressions de poste ont fait des dégâts, la question du nombre d'agents d'encadrement doit être posée.

Le taux d'agents d'encadrement dans toute entreprise qui tourne rond est très réduit. Logiquement, ce sont les agents de production qui représentent l'immense majorité des emplois dans les boîtes car ce sont ceux qui produisent au quotidien.

Quand on compare les chiffres dans la plupart des entreprises ; on se rend compte d'un énorme décalage :

- Taux moyen d'agents d'encadrement dans les entreprises en France : 14 %.
- Taux d'agents d'encadrement dans les entreprises ferroviaires privées au Fret : 20 %.
- Taux d'agents d'encadrement à la SNCF : 41 %.

**Eloquent non !**

---

## **SUD-Rail a été reçu par le directeur de Région...**

C'est devenu une denrée rare... le directeur de région !!! En effet, celui-ci ne participe plus aux séances plénières de CE qu'il présidait jusqu'alors, il ne participe à aucune DCI ou préavis régional lorsque les organisations syndicales l'interpellent sur des sujets conflictuels. Occupé à d'autres tâches, ou plus exactement occupé avec quelques autres à détruire nos métiers, nos emplois, notre entreprise...

Le 16 septembre, SUD-Rail a enfin pu rencontrer le directeur de région dans le cadre d'une bilatérale. L'occasion pour SUD-Rail de lui dire tout ce qu'on pense du dialogue social aujourd'hui inexistant sur les différents établissements de la région, mais aussi de le mettre en garde sur les conséquences du déploiement de l'EAS sur la région.

Au-delà de ces 2 sujets, cette rencontre a confirmé à SUD-Rail que le directeur de région était largué sur les sujets concrets !

## **Fusion des régions, des STF, des Technicentres !**

La direction avance a grand pas depuis la fin du conflit de juin : fusion des régions Rhône-Alpes et Auvergne ; fusion du Technicentre Rhône/Alpes avec celui de Chambéry, fusion des STF.

Si aujourd'hui, ce ne sont que les lignes managériales qui fusionnent, ce sera bien à terme l'ensemble des salariés qui seront concernés. Au niveau des IRP : les délégués seront moins près du terrain, et pour les notations, ce sont une grande partie des arrondis qui disparaissent.

## **Fermeture du site de Belfort Alstom : Stop à l'hypocrisie !**

Les risques de fermeture du site de Belfort pour 2018 sont en passe de devenir l'évènement politico-médiatique de cette rentrée. Il faut dire que 480 emplois sont en jeu, dans un secteur économique où la France était, il y a encore peu, à la pointe de l'activité. Pourtant la baisse de l'activité est en partie due aux choix politiques de la SNCF comme du gouvernement.

- ♦ Quand Eurostar (filiale a 55% de la SNCF) décide d'acheter des TGV à Siemens plutôt qu'à Alstom, cela a des conséquences.
- ♦ Quand le gouvernement choisit de libéraliser le marché des transports par bus (Ouibus...) au détriment des Trains d'Equilibre du Territoire, cela aussi a des conséquences sur le carnet de commande d'Alstom. Car moins de trains, c'est aussi moins de locomotives à commander. En effet plusieurs lignes avec des Trains d'Equilibre du Territoire nécessitent un renouvellement de son matériel. Au lieu de commander des locomotives le gouvernement annonce la suppression de 6 trains de nuit... En 2011 il y avait 40 lignes Corail, il n'y en aura bientôt plus que 24.

Et avec la pression médiatique actuelle, le gouvernement perd les pédales et est sur le point d'imposer à la SNCF de commander du matériel dont elle n'a pas besoin. Quand on demande à une entreprise publique (*à qui on demande par ailleurs d'équilibrer ses comptes*) de financer artificiellement une entreprise privée (*Alstom*), c'est qu'il n'y a réellement plus aucune ligne politique ni honnêteté intellectuelle.

## **Du nouveau pour les Ex Apprentis...**

La direction, sous l'impulsion de SUD-Rail, a ré-ouvert le dossier des trimestres cotisés mais non validés des ex apprentis et ex élèves des années 1978 à 2007.

Si l'ensemble des trimestres d'apprentissage ont bien été cotisés par les apprentis ou élèves, ils n'ont pas tous été validés du fait des cadeaux faits au patronat par les gouvernements. Pour SUD-Rail, ceux-ci ne doivent pas être péjorés et c'est bien à l'employeur de rétablir cette injustice.

La direction a mis en place différentes majorations au delà de l'âge d'ouverture des droits à la retraite, mais cela ne compense pas la perte des trimestres cotisés non validés.

La direction a fait de nouvelles propositions, notamment sur le rachat des trimestres non validés ; si cela va dans le bon sens ce n'est pas encore suffisant aux yeux de SUD-Rail.

SUD-Rail multiplie les interventions auprès de la direction pour que ce dossier avance dans le bon sens, c'est-à-dire qu'il soit équitable pour tous les ex apprentis et que cela ne favorise pas les plus hauts salaires comme la direction le propose actuellement !

## **Accord d'entreprise : Où en sommes-nous ?**

- ♦ L'accord collectif sur l'organisation du temps de travail viendra se substituer au RH0077 pour le changement de service 2016/2017.
- ♦ Nous attendons toujours les textes qui viendront se substituer au RH0677, qui par certains aspects, sont au moins aussi importants que le RH0077.
- ♦ La négociation sur la mise en place du forfait jour pour les agents de l'encadrement en lieu et place du titre 3 est toujours en attente. Pour rappel le forfait jour acte la fin des 35h pour l'encadrement.
- ♦ La direction n'a toujours donné aucun document sur l'organisation du travail des agents de la SUGE et du personnel médical de la SNCF.

## **Caisse de Prévoyance : Quelques chiffres !**

- ♦ 149 617 cotisants en 2015, nous étions 159 044 en 2010, soit une perte de 9427 cotisants en 5 ans.
- ♦ 266 255 pensionnés (directs et de reversions) en 2015, il y avait 291 485 pensionnés en 2010, soit une baisse de 25 230 retraités en 5 ans.
- ♦ L'âge moyen de départ à la retraite en 2015 était : pour les sédentaires (57 ans 1 mois) pour les ADC (53 ans). En 2010 l'âge moyen était de : 50 ans 8 mois pour les ADC et 55 ans et 6 mois pour les sédentaires.
- ♦ Depuis fin 2015, les pensions sont mensualisées.
- ♦ En 2016 les pensions retraités ont été augmentées de 0.1%. En 5 ans, les sédentaires au statut ont été obligés de décaler leur départ à la retraite de 1 an 7 mois et de 2 ans 4 mois pour les ADC.